



**CONSULTATION FORMELLE PAR LE  
SIEA DES OPERATEURS TIERS AYANT  
DES PROJETS DANS LE DEPARTEMENT  
DE L'AIN DANS LE CADRE DU PLAN  
« FRANCE TRES HAUT DEBIT » PU-  
BLIEE SUR LE SITE DE L'ARCEP**

**SEPTEMBRE 2014**

## **1. COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET**

---

Nom : Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain – Service Communication Electronique

Adresse postale : 32 Cours de Verdun

Code postal : 01006

Ville : BOURG EN BRESSE

Téléphone : 04.74.45.09.07

Mail : courrier@siea.fr

## **2. SCHEMA DIRECTEUR**

---

Intitulé : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de l'Ain.

Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique :

SDTAN publié par le Conseil général de l'Ain et disponible sur le site de l'ARCEP.

## **3. MODALITES DE SIGNALEMENT D'UN PROJET PAR UN OPERATEUR TIERS**

---

Tout opérateur souhaitant signaler un projet de déploiement sur une des communes cibles de l'investissement public du SIEA doit le faire par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du SIEA mentionnée ci-dessus.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Patrick CHAIZE au 04.74.45.09.07.